

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Sur convocation de Mr Thierry CAMBOURNAC, le conseil municipal s'est réuni le Vendredi 20 Mars 2026 à 20 heures 30 dans la salle du conseil de La Romieu.

Sont présents : CAMBOURNAC Thierry, CASTAING Laurence, LAMARQUE Hervé, GASNIER Marie-José, COUPEY Jean, JACQUES Dominique, DURANT Christine, MIJNSBERGEN Cornelis, GUCKER-MAILLARD Agnès, RIVET Ingrid, LACOME Fabien, CASTAY Lionel, DELOUS Fabrice, LABADIE Paul, MAUREL Vanessa.

Mme Dominique JACQUES est désignée secrétaire de séance.

Sont nommés scrutateurs des scrutins : Ingrid RIVET. Jean COUPEY

Présidence de Mme Marie José GASNIER

1. Election du maire

Madame Gasnier demande qui est candidat au poste de maire.

Mr Thierry CAMBOURNAC se déclare candidat.

Résultat du vote à bulletins secrets

- Votants : 15
- Nuls : 0
- Blancs : 0
- Thierry CAMBOURNAC : 15

Madame Gasnier proclame Mr. Thierry CAMBOURNAC élu maire.

Présidence de Thierry CAMBOURNAC

2. Vote pour décider du nombre d'adjoints

Monsieur le maire propose au conseil de nommer 4 adjoints

- 1^{er} adjoint en charge des affaires sociales, de l'école, de l'enfance et des liens avec les associations
- 2^{ème} adjoint en charge des travaux et de leur suivi
- 3^{ème} adjoint en charge des plus beaux villages de France, du chemin de Saint Jacques, du patrimoine UNESCO, du tourisme
- 4^{ème} adjoint en charge des marchés publics des travaux, des relations avec les syndicats intercommunaux

Le conseil décide à l'unanimité de fixer à 4 le nombre des adjoints

3. Election des adjoints

Le maire demande aux volontaires pour les postes d'adjoint de se faire connaître

- Mme Laurence CASTAING est candidate u poste de 1^{ère} adjointe
- Mr Hervé LAMARQUE est candidat au poste de deuxième adjoint
- Mme Marie-José GASNIER est candidate au poste de 3^{ème} adjointe
- Mr Jean COUPEY est candidat au poste de 4^{ème} adjoint



Le maire propose au vote la liste des quatre adjoints ci-dessus mentionnés

Résultat du vote :

- Votants : 15
- Nuls : 0
- Blancs : 0
- L. CASTAING, H. LAMARQUE, MJ. GASNIER, J. COUPEY : 15

A l'unanimité le conseil élit L. CASTAING, H. LAMARQUE, MJ. GASNIER, J. COUPEY en qualité d'adjoints au maire

4. Fixation de l'indemnité de fonction des adjoints

Le maire propose de fixer l'indemnité de fonction des adjoints au montant prévu par la loi à savoir 11,77% de l'indice brut 1027 de la fonction publique.

A l'unanimité, le conseil décide de fixer l'indemnité de fonction des adjoints au montant prévu par la loi à savoir 11,77% de l'indice brut 1027 de la fonction publique.

5. Délégation de pouvoirs au maire

Le maire demande au conseil de lui déléguer les pouvoirs prévus par la loi afin de lui permettre de prendre au quotidien les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la commune et de ses services.

Il demande au conseil de l'autoriser à subdéléguer ces pouvoirs.

***A l'unanimité le conseil délègue au maire les pouvoirs mentionnés dans l'annexe 1 au présent compte-rendu, contresignée par la secrétaire de séance.
Il l'autorise à subdéléguer ces pouvoirs autant que de besoin.***

6. Désignations aux fonctions obligatoires

Le maire demande les volontaires pour occuper les fonctions obligatoires au sein du conseil.

A l'unanimité le conseil désigne ses représentants tels que nommés dans l'annexe 2 au présent compte-rendu.

7. Organisation interne du conseil

Le conseil décide de créer les commissions internes telles que décrites dans l'annexe 2 du présent compte-rendu

**PROCHAIN CONSEIL
LUNDI 13 AVRIL – 20h30**

